

Maison d'hôtes Les Cybèles
La combe de Leygue
24260 Le Bugue - France
09 65 22 31 87 (ou +33 9 65 22 31 87)
Mobile : 06 33 79 99 03 (ou +33 6 33 79 99 03)
Fax : 09 72 11 25 87 (ou +33 9 72 11 25 87)
www.lescybeles.fr - contact@lescybeles.fr

Contrat de réservation de studio

(Ce document n'est pas une facture)

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous proposer la réservation d'un séjour dans notre maison d'hôtes. En espérant vous accueillir très prochainement, je vous adresse mes sincères salutations.

Sylviane Schmitt

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Pays : E-mail :
Téléphone : Téléphone mobile :
Comment avez-vous connu Les Cybèles ?

Date d'arrivée (entre 17h et 19h) : ... / ... / 20 ... Date de départ (avant 10h) : ... / ... / 20 ... Nombre de nuitées :
N'oubliez pas de prévenir si vous arrivez après 19 heures.

Nombre de personnes : dont enfant(s) de 4 à 10 ans : et dont enfant(s) de moins de 4 ans :

Table d'hôtes le soir du jour d'arrivée. 25€ / personne, 11€ / enfant de 4 à 10 ans

Petit déjeuner le lendemain du jour d'arrivée, 6€ / personne de 4 ans et plus

Ménage de fin de séjour : 29€ Lit(s) bébé :

Coût total des nuitées hors option(s) : € (taxe de séjour incluse)

Montant des arrhes à régler : € (25% du coût des nuitées avec un minimum du coût de la première nuitée)

Règlement des arrhes:

virement bancaire Code banque: 12406 code guichet: 00023 numéro de compte: 54907970604 clé rib: 74
Titulaire: Abridor SARL IBAN: FR76 1240 6000 2354 9079 7060 474 BIC: AGRIFRPP824
Objet: votre nom et dates du séjour

chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de Abridor SARL chèques vacances, montant: €

Le règlement du solde des nuitées, des consommations et des prestations supplémentaires se fera en fin de séjour.

Observations :
.....

Cette réservation prendra effet à la réception par voie postale ou par fax d'un exemplaire du présent contrat signé, ainsi que du règlement des arrhes, sous 5 jours après confirmation de nos disponibilités par téléphone ou par email.

Je soussigné, déclare être d'accord sur les termes du contrat, après avoir pris connaissance des conditions générales.

Le ... / ... / 20 ... , à
Signature du client précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

CONDITIONS GENERALES STUDIO

Durée du séjour : Le présent contrat est conclu pour une durée déterminée. Le locataire ne peut donc exiger un droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour, quelle que soit la raison.

Conclusion du contrat : La réservation devient effective dès que le locataire a fait parvenir au propriétaire le paiement d'arrhes ainsi qu'un exemplaire du contrat signé, sous une semaine.

Il appartient au locataire de conserver une copie du document signé.

La location conclue entre les signataires ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du propriétaire. Le non respect de cette clause pourrait entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire, les versements déjà effectués restant alors acquis au propriétaire.

Règlement du solde : Le solde de la location est versé à l'entrée dans les lieux.

Annulation par le locataire : Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée au propriétaire 30 jours avant l'arrivée sur place. Le montant des arrhes reste acquis au propriétaire.

En cas d'annulation à moins de 30 jours avant la date d'arrivée, le montant des arrhes reste acquis au propriétaire, et celui-ci peut exiger le solde de la location.

Si le séjour est écourté, le prix complet de la location reste acquis au propriétaire et aucun remboursement ne pourra être réclamé.

Annulation par le propriétaire : Le propriétaire reverse au locataire l'intégralité des sommes versées.

Arrivée : Le locataire doit se présenter le jour précisé et à l'heure mentionnée sur le contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, il appartient au locataire de prévenir le propriétaire.

Etat des lieux : Un inventaire est établi en commun et signé par le locataire et le propriétaire ou son représentant à l'arrivée et au départ du gîte. Cet inventaire constitue la seule référence en cas de litige concernant l'état des lieux. L'état de propreté du studio à l'arrivée du locataire devra être constaté dans l'état des lieux. Le nettoyage des locaux est à la charge du locataire pendant la période de location et avant son départ. Le montant des éventuels frais de ménage s'élève à 39€.

Utilisation des lieux - assurances : Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux. Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques.

Capacité et animaux : Le présent contrat est établi pour une capacité précise. Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires. aucun animal domestique n'est autorisé dans la maison d'hôtes. En cas de non respect de cette clause par le client, le propriétaire peut refuser les animaux. Ce refus ne peut être en aucun cas considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Indications et Plan d'accès Les Cybèles

Important: il ne faut pas indiquer le lieu-dit "La combe de Leygue" dans un GPS, ni suivre les panneaux directeurs "La combe de Leygue", nous vous recommandons de suivre les indications suivantes :

1/ Si vous disposez d'un GPS, indiquez la localité "Le Bugue", puis le lieu-dit "Le bois malade" ou "Le Peuch", ou bien saisissez les coordonnées suivantes : longitude 00°56'25" est, latitude 44°54'57" nord.

2/ si vous ne disposez pas d'un GPS

En venant de Périgueux, Le Buisson, une fois arrivé au centre du Bugue (petit rond-point), prendre la direction de Sarlat pendant deux kilomètres, puis tourner à gauche, en face des "Cars de voyages" et suivre nos panneaux indicateurs...

En venant de Saint-Cyprien, Les Eyzies, Sarlat; à la sortie de Campagne, prendre la direction du Bugue pendant deux kilomètres, puis tourner à droite, en face d'un garage de réparation automobile et des "Cars de Voyages", suivre nos panneaux indicateurs...

Voici ci-dessous le chemin à effectuer depuis la D703, une fois que vous aurez tourné devant le garage de réparation automobile et les "Cars de Voyages" :

